

ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE DE LAPALISSE INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022-2023

NOTICE EXPLICATIVE DESTINÉE AUX FAMILLES

Enfants nés en 2020 : Toute Petite Section (liste d'attente)

Enfants nés en 2019 : PS

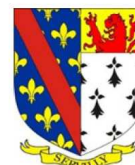
Enfants nés en 2016 : CP

Inscription = Comment faire ?

- **Téléchargez** la demande de certificat d'inscription depuis le site Internet www.cc-paysdelapalisse.fr, rubrique « Actualités » ou retirez le document auprès de votre mairie.

- **Complétez** la demande de certificat d'inscription, prenez rendez-vous auprès de votre mairie et munissez vous des documents suivants :

- | | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Votre demande de certificat d'inscription complétée |
| <input type="checkbox"/> | Votre livret de famille |
| <input type="checkbox"/> | Le carnet de santé de votre enfant |
| <input type="checkbox"/> | Votre justificatif de domicile (taxe foncière ou dernier avis d'imposition) |



Contacts : Mairie de Barrais-Bussolles : 04 70 99 05 76
Mairie de Saint-Prix : 04 70 99 02 83

Mairie de Lapalisse : 04 70 99 00 86
Mairie de Servilly : 04 70 99 21 12

Quels sont les vaccins obligatoires ?

Pour les enfants nés avant le 31 décembre 2017 : 3 vaccins obligatoires = diphtérie, tétanos, poliomyélite

Pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018, s'ajoutent : l'haemophilus influenzae B (bactérie provoquant notamment des pneumopathies et des méningites), la coqueluche, l'hépatite B, la rougeole, les oreillons, la rubéole, le méningocoque C (bactérie provoquant des méningites), le pneumocoque (bactérie provoquant notamment des pneumopathies et des méningites).